



Le « MOIS DE LA NUIT » : en octobre 2021, organisation de manifestations grand public sur l'environnement nocturne et la pollution lumineuse !

A travers le Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026, programme d'actions pluri-annuel co-construit avec les acteurs du territoire, l'Espace Belledonne place la préservation de notre patrimoine naturel au coeur de son projet de territoire. Le ciel étoilé, de même que les espèces nocturnes qui habitent notre massif, font partie de ce patrimoine riche et fragile. Et la pollution lumineuse en est la principale menace.

Désireux de sensibiliser les acteurs de Belledonne aux enjeux environnementaux, énergétiques et patrimoniaux d'un éclairage maîtrisé, l'Espace Belledonne s'associe en 2021 à **Grenoble Alpes Métropole, au Parc du Vercors et au Parc de la Chartreuse** pour organiser une campagne de sensibilisation sur le mois d'octobre 2021 : **le Mois de la Nuit**.

Cette campagne s'articule autour de l'évènement national du Jour de la Nuit, qui a lieu cette année le samedi 9 octobre 2021 (www.jourdelanuit.fr). Dans de nombreuses communes de France, cette soirée est l'occasion de proposer aux habitants des animations culturelles, sensorielles ou scientifiques sur le thème de la nuit : balades nocturnes, découverte du ciel étoilé, sortie nature, soirée contée...etc. Elle peut aussi permettre de tester l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit et de sensibiliser habitants et élus à cette problématique. Afin de donner davantage de visibilité aux initiatives locales, nous souhaitons **élargir le Jour de la Nuit à l'ensemble du mois d'octobre, et regrouper les animations proposées sur nos territoires dans un seul et même programme**.

- ▶ Le **Jour de la Nuit** est une manifestation nationale, annuelle, organisée par plusieurs associations, dont « Agir pour l'Environnement ».
- ▶ Elle a pour objectif de rapprocher les habitants de la nature, du ciel et de la nuit. Des conférences, des extinctions, des observations et autres activités sont donc organisées dans toute la France à cette occasion : ce sont les communes et les associations locales qui prennent en main l'organisation d'événements dans ce cadre, en bénéficiant de la communication nationale.
- ▶ Cette année, elle aura lieu le **samedi 9 octobre 2021**, mais il est tout à fait possible de ne pas s'inscrire précisément dans cet événement pour proposer une animation.



Quel type d'évènement organiser ? Des extinctions de l'éclairage et/ou des animations grand public

Comment s'inscrire au Mois de la Nuit ? En nous retournant par mail le formulaire ci-joint dûment rempli avant le 1er septembre.

A cette occasion, l'Espace Belledonne appuiera votre commune dans l'organisation de son évènement et la communication globale*, mais laissera à la commune le soin d'organiser les aspects pratiques et logistiques ainsi que la communication locale.

*L'Espace Belledonne assurera une communication globale sous un programme « Le Mois de la Nuit », en partenariat avec le Parc du Vercors, le Parc de la Chartreuse et Grenoble Alpes Métropole (réalisation d'un programme en ligne et mise à disposition d'affiches).

Besoin d'inspiration ? Vous avez à votre disposition :

- Une liste d'intervenants potentiels, payants ou bénévoles, selon le type d'activité envisagée ;
- Une fiche d'exemples d'animations à organiser ;
- Des outils proposés par le collectif d'associations organisant la manifestation nationale du Jour de la nuit sur www.jourdelanuit.fr

▶ **Contact : Agathe Vassy, 07 78 69 89 98 - agathe.vassy@espacebelledonne.fr**

Organisation d'une manifestation grand public sur l'environnement et l'éclairage nocturnes, le ciel étoilé ou la pollution lumineuse, sur la période du 1^{er} au 31 octobre 2021

A retourner par mail à l'Espace Belledonne avant le mercredi 1^{er} septembre 2021, 12h, auprès d'Agathe Vassy, cheffe de projet Contrat Vert et Bleu, agathe.vassy@espacebelledonne.fr

Nous vous proposons de remplir ce formulaire afin d'avoir une vision de votre projet d'animation et des moyens engagés. C'est également l'occasion pour nous de réaliser un état des lieux sur les projets déjà en place sur Belledonne, vos besoins et vos attentes.

Commune :

Personne relais en charge du projet et contact :

Etat des lieux des actions menées sur la thématique, des attentes et des besoins :

La commune porte-t-elle ou a-t-elle portée des actions portées sur la trame noire (biodiversité nocturne) et/ou l'éclairage public ? Si oui lesquelles :

Avez-vous des réflexions en cours, des besoins ou des attentes vis-à-vis de cette thématique ?

Organisation d'un évènement communal entre le 1^{er} et le 31 octobre 2021 :

Date de l'évènement envisagé :

Descriptif de la ou des activité(s) envisagée(s) :

Public attendu (type de public, nombre de personnes) :

Comment la commune compte-t-elle communiquer sur son évènement ?

La commune compte-t-elle s'associer à d'autres acteurs locaux pour augmenter la portée de son évènement (associations locales...) ?

La commune a-t-elle des prestataires intervenants déjà envisagés ?

Participation à l'opération d'extinction généralisée du « jour de la nuit », le 9 octobre à partir de 21h :

Votre Commune souhaite-t-elle procéder à l'extinction de son éclairage public la nuit du 9 octobre ?
Oui / Non

Si oui, sur quels horaires et sur quel périmètre ?

Vous pouvez répondre au questionnaire : AurorAlpes - Astres Aux Balcons | Framaforms.org



Le Mois de la Nuit 2021 - Quelques idées d'animations nocturnes -

S'intéresser à la question de l'éclairage public et des nuisances lumineuses peut s'événer poétique au plus haut point ! L'observation de la nuit demeure une source inépuisable de rêveries, d'aventures et d'émotions.

- ▶ **Une extinction nocturne** – Le préalable à l'organisation d'un évènement est généralement de prévoir l'extinction public d'une partie ou de toute la commune, une partie de la nuit ou toute la nuit. C'est une façon de tester la démarche et de sensibiliser les habitants si vous ne pratiquez pas déjà l'extinction. **Pour une extinction réussie, n'oubliez pas de communiquer en amont auprès de vos habitants afin d'éviter l'effet de surprise.**

Le jour J, la mise en œuvre de l'extinction varie selon les systèmes de pilotage que vous avez :

- Si vous avez une télégestion, alors aucun problème, il vous suffira de la programmer,
- Si vous avez des horloges astronomiques ou de simples horloges, il faudra passer dans chaque coffret pour les programmer,
- Si vous avez des cellules photoélectriques, il vous faudra aller disjoncter chaque coffret. Le plus pratique dans ce cas est de le faire dans la journée afin que l'éclairage ne s'allume pas le soir, et de les réarmer le lendemain dans la journée.
- Si vous avez un contrat avec un prestataire privé ou une délégation avec Syndicat Départemental d'Énergie pour la gestion de votre éclairage public, vous devez vous rapprocher de lui.

- ▶ **Une balade nocturne** – Pour se familiariser avec la nuit pour ne pas en avoir peur, écouter la nature la nuit, observer la faune nocturne. Cette action peut avoir une couleur plus particulière en fonction de ce que l'on souhaite apporter : réaliser une carte sonore de la nuit, parler plus spécifiquement de telle ou telle espèce (rapaces nocturnes, chiroptères). Des accompagnateurs en montagne peuvent proposer des randonnées / balades nocturnes également.
- ▶ **Une observation des étoiles** – Pour observer et découvrir les étoiles, leur nom et leur histoire. Il existe de nombreuses associations locales d'astronomie qui peuvent organiser des soirées d'observation (cf liste d'intervenants potentiels en pièce jointe).
- ▶ **Un parcours de découverte de l'éclairage public** – Pour faire un diagnostic partagé des points d'éclairage public, comprendre comment le réseau d'éclairage est organisé à l'échelle d'un quartier ou d'une communes, réfléchir ensemble aux besoins et pistes d'amélioration.
- ▶ **Une soirée conte** – Pour favoriser l'inter-culturel autour du monde poétique de la nuit ou des contes du monde. S'intéresser au ciel est une composantes les plus interculturelles de l'Humanité.
- ▶ **Des ateliers de théâtre d'ombres (pour les plus jeunes)** – Dans une perspective plus ludique, jouer avec l'ombre et la lumière. Cela peut également être l'occasion de compter le nombre d'insectes que l'on trouve sur un drap blanc avec un projecteur à l'arrière.
- ▶ **Des ateliers de fabrication (pour les plus jeunes)** – Pour fabriquer un système solaire afin de comprendre comment cela fonctionne, fabriquer une constellation ou encore un abri pour les espèces nocturnes.
- ▶ **Des ateliers d'écriture** – Donner un aspect poétique à votre animation en proposant des ateliers d'écriture sur le thème de la nuit ! Partager ces textes ensuite en allant les murmurer à la lune. Contrairement à une vilaine idée reçue, les ateliers d'écriture sont très ludiques et faciles d'accès.
- ▶ **Une soirée « enquête participative »** - Compter le nombre d'étoiles et de constellations à une heure précise afin de mesurer le niveau de pollution lumineuse.
- ▶ **Une soirée de projection de films suivie de discussions** – Pour apporter de l'information et de l'échange sur les questions de trame noire – corridors écologiques des espèces nocturnes-, éclairage public, pollution lumineuse...
- ▶ **Une soirée d'information** – Donner de l'information sur les aspects techniques liés à l'éclairage public : quel mobiliser choisir pour impacter le moins la santé humaine et la faune et flore nocturnes..etc

Si vous êtes à la recherche d'autres idées lumineuses, venez jeter un œil sur le site www.jourdelanuit.fr, partenaire de notre campagne, et leur [espace « ressources »](#).



Liste potentiels intervenants - Animations culturelles ou scientifiques ciel étoilé / trame noire (biodiversité)

Mois de la Nuit 2021

Structure	Intervenant / Nom	Contact tél	Contact mail	Type de prestation	Estimation du coût
Athena-lum*	Hélène Foglar,	06 34 95 54 64	https://athena-lum.eu contact@athena-lum.eu	Conférences, balades	300 €
FNE*	Isère - Julie LEPRINCE	07 72 35 90 30	julie.leprince@fne-aura.org,	Animations, conférence, balade et exposition	525 €
	Savoie - Agnès Biau	04.79.85.31.79	agnes.biau@fne-aura.org		?
Auror'Alpes*	Baptiste FALQUE	06 25 24 17 45	baptiste.falque@auroralpes.fr	observations et animation	100-200€
Groupe d'astronomie du Dauphiné*	Guy Pouget	07 68 57 78 11 si nécessaire. préférence de contact par mail.	gad-meylan@laposte.net http://www.astrosurf.com/gad/	Observations	100 €
OSUG / IPAG* (Université Grenoble Alpes)	Julien Milli (IPAG)	06 76 90 93 37	julien.milli@univ-grenoble-alpes.fr	Intervenants / animations scientifiques	Bénévole
	Marion PAPANIAN (OSUG)	04 76 63 55 11	osug-communication@univ-grenoble-alpes.fr		Bénévole
ANPCEN / GAD*	Alain Amselem	06 37 43 16 75	alain.amselem@orange.fr	Conférence	Bénévole
LPO	Jean-Marc Taupiac, directeur territorial		jean-marc.taupiac@lpo.fr	Animations, conférence, balade (biodiversité)	?
	Rémi Fonters, responsable du pôle études conservation		remi.fonters@lpo.fr	Animations, conférence, balade (biodiversité)	?
Compagnie Coryphee			www.choryphee.fr	Prestations culturelles	500-1000 € selon prestation
L'autre compagnie		Tel : 06 86 46 47 67	contact.lautrecompagnie@gmail.com	Prestations culturelles	500-1000 € selon prestation
Centre des arts du récit		04 76 51 21 82	http://www.artsdurecit.com/	Contes, récits et histoires	500-1000 € selon prestation